

Edito

Elections sénatoriales



Il y a 15 jours, les Hauts-de-Seine ont été l'objet de l'attention des commentateurs politiques nationaux : dans le «fief du Président», le parti majoritaire n'a fait que deux sénateurs et la gauche trois. Certes, grâce à ses supplétifs et à un scrutin non démocratique, l'UMP limite les dégâts. Mais on sent plus qu'un frémissement, plus qu'un rejet de la politique clientéliste et antisociale des Pasqua-boys (et girls...). On sent un besoin réel de renouveler la vie publique du département, de faire émerger des idées innovantes pour une société plus juste et plus humaine. Le fait que le troisième sénateur de gauche, soit André Gattolin, homme de médias mais aussi spécialiste d'histoire sociale, est assez symptomatique. Cela porte nos espoirs pour l'an prochain.

Antony Place Publique

La dernière séance puisCinéma paradis clos !



Le 19 juillet dernier, la salle était comble pour assister à la dernière séance du cinéma le Select. Comme un symbole du cinéma art et essai populaire, c'est le film de Nanni Moretti Habemus Papam qui fut projeté en avant-première. L'ambiance était nostalgique ! Autour du petit buffet organisé dans la cour chacun y allait de sa petite anecdote vécue au Select et rappelait l'affection qu'il avait pour ce lieu. Tous saluaient le travail réalisé par l'équipe pendant toutes ces années, quant à l'avenir il était teinté d'espérance et de craintes. Quel sera le futur cinéma ? Quelle sera l'activité cinématographique pendant les travaux ?

Pour dissiper ces doutes la municipalité avait lancé une campagne de communication (affiche et court métrage) valorisant le Select et annonçant le transfert de l'activité cinéma au théâtre pour le 23 novembre.

En juin dernier nous avons regretté le choix de la municipalité de suspendre l'activité du cinéma pendant quatre mois. Rien en effet n'interdisait le maintien de son activité jusqu'à la date de son transfert au théâtre. Mais c'est une autre mauvaise surprise qui attendait les spectateurs du Select au retour de l'été. L'activité du cinéma ne rejoindra pas le théâtre car les travaux ont été stoppés en raison de la présence d'amiante et nul ne sait à ce jour où le cinéma provisoire sera installé. Cette imprévision, voire cette négligence, pose au moins deux difficultés majeures. La première c'est qu'elle risque de priver les cinéphiles de programmation durant de longs mois avant qu'une solution pérenne soit trouvée. La seconde est que le public du Select risque de se détourner vers la forte concurrence des cinémas environnants et d'y prendre ses habitudes. Or pour que le futur cinéma fonctionne et garde l'âme du Select, il devra s'appuyer sur son public actuel ! Il y a donc désormais urgence à trouver une solution qui assure une offre de cinéma de qualité durant les travaux et qui maintienne durant près de deux ans un lien fort avec l'actuel public du Select, une promesse municipale. Si le centre-ville doit être privilégié pour assurer l'intérim, d'autres salles peuvent être aménagées comme l'amphithéâtre de la Résidence Universitaire, ou celui de l'IUFM. Une occasion de satisfaire à la fois les « habitués » et d'ouvrir le futur cinéma à d'autres Antonienais.

■ Fabien Feuillade

⇒ **Je veux recevoir Antony Place Publique par mail et en couleur. C'est gratuit, c'est facile, une simple demande à app92@club-internet.fr**
⇒ **Je retrouve aussi les anciens numéros et tous les dossiers sur www.antonyplus.com**

Boîte à idées

La crèche de l'hôpital Erasme, propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine a été fermée à l'été 2010. Les locaux semblent aujourd'hui laissés à l'abandon....Dans la cour, les jeux d'enfants sont en train de se dégrader. Pourquoi ne pas les transférer quelques centaines de mètres plus loin dans une école municipale ou une résidence HLM, par exemple, aux Morins où la CNL, l'association des locataires, demande en vain à la mairie et à l'office d'HLM depuis plusieurs années, l'installation de jeux pour les jeunes enfants ? Solution simple, peu onéreuse et soucieuse de la bonne gestion des finances publiques !

Aménagement de la ligne Massy-Valenton : Les Antoniens vont pouvoir réaffirmer leur hostilité au projet !

Après six mois de débat public, Réseau ferré de France (RFF), lors de la réunion de son conseil d'administration le 22 septembre, a décidé l'option qu'il retient pour la réalisation du projet interconnexion des lignes à grande vitesse au sud de l'Île-de-France. C'est donc le scénario reliant Massy à Orly et Lieusaint qui va maintenant faire l'objet d'études approfondies.

Quant à l'aménagement de la ligne Massy-Valenton qui doit accueillir le trafic doublé des TGV, les RER et le fret, en attendant la mise en service de l'interconnexion au mieux dans une dizaine d'années voire beaucoup plus encore, RFF doit engager une nouvelle concertation avec les riverains antoniens à compter du mois

de novembre. Les modalités de cette concertation ne sont à ce jour toujours pas connues bien que les associations concernées (Citoyens à Antony, CDR Maval, Celfi) et la municipalité aient fait part de leurs suggestions en juillet dernier. Le Conseil municipal devrait délibérer sur les modalités de concertation proposées par RFF en octobre, la concertation débuterait alors en novembre. Reste le fond du problème, l'aménagement de la ligne Massy-Valenton qui rencontre toujours une farouche hostilité des riverains qui exigent soit l'abandon pur et simple de ce projet compte tenu de la probable réalisation de l'Interconnexion sud en souterrain, soit l'enfouissement de l'actuelle ligne Massy-Valenton dans sa traversée antonienne.



(Pour plus d'information sur ce dossier voir numéro spécial « Citoyens à Antony »)

■ Antony Place Publique

▼ RD 920 : les chantiers ont commencé

Depuis le début de l'été, deux chantiers ont débuté sur la RD 920 aux deux ronds-points situés aux extrémités de notre ville :

au carrefour Kennedy en limite de Massy et au niveau de la résidence Lafontaine. Ces chantiers, qui impactent fortement les quartiers concernés avec des difficultés importantes de circulation, sont prévus pour durer jusqu'au



printemps prochain. A ce moment-là, il sera possible de constater l'utilité locale des aménagements réalisés. Mais l'efficacité globale du projet de requalification ne sera visible que bien plus tard (2019). A priori, le projet qui a été retenu est assez satisfaisant, il devrait entraîner un apaisement et une fluidification de la circulation automobile et diminuer l'effet de coupure sur les quartiers traversés. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler (voir APP n°2, 3, 10 et 14) les insuffisances de ce dossier de 150 millions d'euros : absence de continuité des circulations cyclables dans le centre-ville et absence de couloirs de bus sur tout le parcours antonien.

▼ Les curieuses positions du député Devedjian

Tout récemment (Le Monde du 3 septembre), Patrick Devedjian a dit toutes les réserves, les craintes, les attentes inassouvies que lui inspirait la politique du gouvernement actuel. Mieux vaut tard que jamais... Mais que ce soit dans la presse ou au Parlement, certaines de ses prises de position à contre-pied du Président Sarkozy méritent d'être examinées de près.

Ainsi, dans l'interview du Monde, à propos du projet gouvernemental de fiscalisation des allocations familiales (qui, à défaut de politique démographique, a au moins une logique sociale : les familles les plus aisées, payant plus d'impôts, seraient ainsi moins aidées que les plus démunies), Patrick Devedjian propose, lui, la réduction pure et simple de ces allocations ! Lui a-t-il échappé que retirer 100 euros par mois à une famille d'avocats ou de cadres supérieurs n'a pas tout à fait la même signification que pour un ménage d'employés ou d'ouvriers ?

A l'Assemblée nationale, Patrick Devedjian s'est signalé en faveur du massacre écologique ! Il a en effet voté contre la loi d'interdiction de l'exploitation des gaz de schiste par fracturation hydraulique. Face à l'inquiétude des populations, Nicolas Sarkozy avait fait voter en urgence par le Parlement, l'interdiction de cette technologie d'exploitation dévastatrice pour l'environnement. Notre député a justifié son vote par la nécessité de poursuivre les recherches qui permettront de développer notre indépendance énergétique compte tenu des probables évolutions technologiques. Un argument évidemment dangereux et dans l'immédiat contestable...

Les étudiants dans le collimateur de l'UMP

Malgré la crise du logement étudiant l'UMP poursuit à vive allure son plan anti étudiant dans le sud du département !

En juin dernier, l'UMP locale a encore un peu plus fait avancer son projet de démantèlement de la Résidence Universitaire d'Antony (RUA) que désormais plus rien ne semble contrarier. Ainsi ont été votées la réhabilitation du bâtiment A et la démolition du bâtiment F et une étude de Jean Nouvel a été présentée sur l'aménagement du site antonien. Ainsi, il ne restera plus que 1000 logements étudiants sur le site, les loyers augmenteront fortement ce qui modifiera la sociologie étudiante, les compensations promises seront tardives intervenant des années après les démolitions débutées à l'été 2010.

Mais après le temps du dénigrement voic venu le temps de la communication pour valoriser un projet qui n'aura jamais été pensé avec les étudiants. Et le moins que l'on puisse dire c'est que certains choix sont surprenants tandis que d'autres sont proprement scandaleux.

Rappels des faits :

La réhabilitation du bâtiment A
Cela aura été la surprise de l'été, après avoir évoqué pendant des années une architecture « stalinienne » et « oppressante » la droite locale retient le projet de Jean Nouvel qui propose un allongement du bâtiment A et qui salue les lignes architecturales imaginées il y a maintenant plus de 50 ans par Eugène Beaudoin. Surprenant !

La démolition du bâtiment F

La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB) a décidé une nouvelle démolition : celle du bâtiment F, un petit bâtiment de 90 logements qui longe la rue Lafontaine. Des appartements de 27 m² loués à 240 euros mensuels avant APL qui autorisent la vie en couple. L'emplacement de ce bâtiment comme sa structure permettait d'envisager une réhabilitation à moindres coûts ce qui n'aurait en rien nuit au réaménagement du quartier. Mais l'UMP montre ici sa volonté de transformer la sociologie du site : rien ne justifie en effet ce choix, pas même le projet d'extension de la résidence pour personnes âgées qui pouvait s'accommoder du maintien de ce bâtiment. Scandaleux !

Jean Nouvel en service commandé !

Jean Nouvel est venu au conseil municipal présenter une esquisse pour le réaménagement du quartier de la RUA. Si son étude envisage des perspectives qui peuvent être intéressantes, cet architecte de renom qui prône en permanence une densification de la ville sur la ville a réussi à présenter un projet « sur commande ? » où seuls 2000 personnes viendraient s'installer (1000 étudiants et 1000 habitants). Alors même que le site de la résidence universitaire n'est bâti que sur



le tiers du terrain disponible... Savait-il que jusque dans les années 80, c'est 3000 étudiants qui vivaient sur ce site ? Surprenant !

Des compensations qui n'en sont pas !

Bien évidemment, il y aura beaucoup de communication faite autour de l'ouverture de la résidence étudiante rue de l'Annapurna cet automne ! Mais peut-on parler de compensation de démolitions quand le prix au m² de ces logements sera supérieur à 16 euros (contre 9 euros à la RUA) faisant de ces logements étudiants les plus chers de tout le parc HLM antonien. Scandaleux !

■ Fabien Feuillade

▼ Aventis quitte Antony, le PLU en question

Le Parisien l'a annoncé le 1er septembre, Sanofi-Aventis regroupe ses activités non techniques sur Gentilly à partir de 2014. Cela amènera ainsi la fermeture du site antonien. Rude nouvelle économique (plus de 2000 emplois) alors même que la « Big Pharma » présentait l'histoire de son implantation industriel à l'Hôtel de ville pour les journées du patrimoine... Peut-être que la desserte calamiteuse de la station de RER « Parc de Sceaux » n'est pas étrangère à cette décision ? Pour l'avenir, la question va se poser du sort de ce terrain de 6 hectares, actuellement classé en zone UF (zone d'activités industrielles) après avoir été en zone UCa (zone d'habitat semi-dense) jusqu'en septembre 2010. La municipalité va-t-elle modifier à nouveau le plan local d'urbanisme pour faciliter de juteuses opérations immobilières ou bien va-t-elle prospecter des industriels pour maintenir de l'emploi sur la ville ?

Accès à l'enseignement musical : la réforme timide

Depuis que la Communauté d'agglomération (CAHB) a pris la compétence sur les conservatoires de musique, la question revient régulièrement : pourquoi les divers établissements ne sont-ils pas accessibles à tous les habitants de la CAHB dans les mêmes conditions ? Pour les inscriptions, priorité est donnée aux familles de la commune d'implantation et ni les tarifs de base, ni leur adaptation aux ressources des familles, ni les réductions accordées ne sont comparables : ainsi, à Antony, les tarifs sont sensiblement plus faibles qu'ailleurs, en particulier pour les familles les plus aisées puisqu'aucun système de quotient familial n'y a été instauré. Les raisons de ces disparités sont multiples : le niveau des différents conservatoires n'est pas le même (par exemple, Bourg-la-Reine-Sceaux est le seul de l'agglomération à être reconnu comme à rayonnement départemental), la politique tarifaire actuelle est le reflet de celles instaurées il y a plusieurs années par les municipalités alors compétentes et la réflexion entreprise par Philippe Laurent, maire de Sceaux et vice-président de la CAHB en charge des affaires culturelles, a été retardée par la frilosité de la municipalité du Plessis-Robinson qui refusait de verser «son» conservatoire dans une gestion à l'échelle de l'agglomération.

De fait, à l'heure actuelle, l'opacité et l'illogisme règnent en maîtres : des enfants du quartier La Fontaine sont amenés à se déplacer jusqu'à Darius-Milhaud plutôt qu'à être enseignés au conservatoire de Bourg-la-Reine pourtant bien plus proche, les enfants des employés de la CAHB payent plein tarif pour accéder à un équipement communautaire alors que les personnels municipaux d'Antony y bénéficient d'une réduction substantielle et les dépenses des familles nombreuses peuvent varier de façon significative selon que l'ainé pratique plus ou moins d'activités musicales que le benjamin !...

Enfin, après plusieurs années de simulation, l'exécutif de la CAHB semble aujourd'hui décidé à instaurer une tarification au taux d'effort et à mutualiser les moyens d'enseignement : c'est en tout cas le sens de deux lettres récentes du Président Georges Siffredi aux familles. Ces évolutions ne peuvent qu'être saluées, c'est le début d'une politique artistique cohérente et juste. Pourtant, la nouvelle tarification est contestée par certains usagers aisés de Darius-Milhaud qui craignent de perdre les tarifs «low-cost» dont ils bénéficient actuellement. Si cette attitude semble assez égoïste, force est de reconnaître que la réforme tarifaire proposée est insuffisante à elle seule et



que l'ensemble de la question doit être mis sur la table. Pour nous, chaque enfant domicilié dans les Hauts-de-Bievre doit pouvoir accéder à l'enseignement musical dans le conservatoire de son choix, les tarifs de base, à défaut d'être identiques dans chaque discipline ou chaque établissement, doivent être établis en toute transparence et la politique d'adaptation tarifaire doit être simplifiée et basée essentiellement sur les capacités des familles : c'est cela l'équité.

■ Antony Place Publique

Espace jeunes : la longue marche

Même s'il figure depuis un an dans les documents d'information de la Mairie et que les crédits de construction ont été votés en 2010, l'espace Jeunes du 11 Boulevard Brossolette n'est passé cet été que du stade de projet à celui de chantier. Dire que la municipalité qui prétend avoir une vision architecturale pour le centre-ville a laissé cette parcelle en terrain vague depuis juin 2009 ! Aujourd'hui, le béton s'élève et pour tenter de rattraper le retard pris, les travaux se déroulent désormais aussi le samedi et bientôt en nocturne ! Le Maire est, paraît-il, fâché de la lenteur de progression. Pourtant, si l'on en croit les rumeurs, les prochaines élections municipales devraient être décalées en 2015 : cela devrait lui permettre d'inaugurer l'équipement promis avant cette échéance ?



ANTONY PLACE PUBLIQUE

9 bld Brossolette 92160 ANTONY

app92@club-internet.fr

Directeur de publication : Fabien Feuillade

Rédaction : Maxime Baldit, Michel Boulenger, Jean-Marie David, Annie-Laure Delacroix, Pierre Delmotte, Bruno Edouard, Fabien Feuillade, Jean-Marc Feuillade, Gabrielle Guillaume, Jean-Pierre Jaugin, Jean-François Moingeon, Pierre Rufat, Isabelle Sénécal

Crédits photo : Maxime Baldit, Jean-Marc Feuillade, Bruno Edouard, Fabien Feuillade

Maquette : Isabelle Sénécal

ISSN : 2101-3675

Impression : IPNS

Enregistré au TGI de Nanterre sous le n°09/04/PDL

Dépôt légal annuel

Imprimé sur papier recyclé